



AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



La Compagnie des Archers de Marly-le-Roi
organise

"Le Téléthon des Archers" au profit du TELETHON

Samedi 9 Décembre 2017 de 9h00 à 19h00

10h de tir

Lieu : Gymnase du Chenil, Avenue Jean Béranger à Marly-le-Roi. (Plan ci-joint)

Horaires : Greffe : 8 h 00
Début du tir : 9 h 00
Fin du tir : 19 h 00

Nombre d'archers : **Création d'équipes à partir de 4 archers jusqu'à 6 archers maximum**
(si vous n'arrivez pas à constituer une équipe, n'hésitez pas à vous inscrire, nous avons pour vous LA SOLUTION !)

Tarif des inscriptions : **60 euros par équipe**

Nombre de places limité à 40 équipes

***Les inscriptions seront validées à réception du règlement.
Un mail de confirmation sera adressé en retour.***

Chèques à établir à l'ordre de : Compagnie des Archers de Marly-le-Roi
et à adresser à : Mireille DALENS

11 Allée des Lombards 78160 MARLY-LE-ROI
Tél : 06.07.49.23.90
mireille.dalens@orange.fr

Les bénéfices seront intégralement reversés à l'AFM TELETHON

Une buvette sera mise à disposition : (Sandwiches, boissons, gâteaux, café)

Possibilité de restauration sur place : Repas chaud le midi : **12,50 €** (Le couscous du Roy)
(le menu complet sera communiqué ultérieurement)
Le soir 19h++ : **9 €** (pizzas)

Il ne sera pas servi de boissons alcoolisées sur le site.

Les réservations des repas seront validées à réception du règlement, date limite 30 novembre 2017.

Chaussures de salle obligatoires.

Tenue blanche ou de club très appréciée, **voire déguisements.**
L'utilisation de flèches en carbone est sous la responsabilité de l'archer.

Association régie par la loi de 1901 - N° 06215

Pt. J.C. GUYOMARD - 53, avenue Auguste Renoir - 78160 MARLY-LE-ROI - Tél : 06 14 99 72 95

Affiliée F.F.T.A. N° 2578170 Agrément Ministériel Jeunesse et Sports N° APS 78 702



AFMTELETHON

INNOVER POUR GUERIR

8 ET 9
DECEMBRE
2017

Règlement général du concours :

Art 1 : Les équipes seront composées au minimum de 4 archers et au maximum de 6 archers, d'un(e) même Club / Compagnie ou non, tous sexes et catégories confondus.

Chaque équipe devra être représentée sur le pas de tir durant toute la compétition.

Le changement d'archer se fera à la discrétion de l'équipe.

La présence de tous les archers ne sera pas requise tout au long de la journée.

Toutes les armes seront autorisées : arc classique avec ou sans viseur, compound avec ou sans viseur, arc chasse, arc droit ...

(Un compound maximum par équipe de trois archers, deux au-delà).

Les archers pourront changer d'arme durant la journée.

Art 2 : Echauffement de 15 mn avant le début du tir.

Art 3 : Volées de 3 flèches sur blason de 60 cm à 20 m (tri spot de 40 pour les arcs à poulie), 2 mn par volée. Rythme de tir AB/CD.

Art 4 : Sur chaque cible, les archers présents s'auto-arbitreront. En cas de litige, un des membres de la Compagnie organisatrice prendra la décision finale.

Art 5 : Toutes les 10 volées, la feuille de marque de l'équipe sera remise au greffe pour enregistrement.

Art 6 : La Compagnie organisatrice proposera au cours de la journée des jeux qui pondéreront les points.

Art 7 : Récompense (symbolique) à l'équipe gagnante

Art 8 : Les jeunes sont les bienvenus à partir de 12 ans

En partenariat avec :

GoldArchery CentreOuestArchery
TOUTE L'ARCHERIE EN LIGNE

